

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice : 19
Présents : 16
Représentés : 2
Votants : 18

Délibération n°2023-06-19

Objet : Avis sur le projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de Saint-Pardoux-le-Lac (commune déléguée de Saint-Symphorien-sur-Couze)

Le conseil municipal de CHATEAUPONSAC s'est réuni à la Mairie de Châteauponsac le vingt-huit juin deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, selon convocation en date du vingt-deux juin deux mille vingt-trois, sous la présidence de M Gérard RUMEAU, Maire de Châteauponsac.

M PERICHON Ludovic étant secrétaire de séance

Présents : M RUMEAU, Maire, Mmes ROUAULT, MM GERMANAUD, MARTIN, BARAUD, adjoints, Mmes ALBESPY, FRANCOIS, LESTER, MASSIAS, ROUMILHAC, MM CAILHOL, DESSON, DUCHILIER, DUDOGNON, JOMIER, PERICHON

Représenté(e-s) : Mme HENRY (procuration M DUCHILIER)

Mme STEPHEN (procuration M MARTIN)

Absent(e-s) : Mme GUILLEMOT-BANDOLLIER,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par arrêté n°2023-040 en date du 5 mai 2023, Madame la Préfète de la Haute-Vienne a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à une demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS Parc Eolien de Saint-Symphorien-sur-Couze pour l'installation de trois éoliennes et d'un poste de livraison sur la commune de déléguée de Saint-Symphorien-sur-Couze.

L'enquête publique se tient du 19 juin au 21 juillet 2023.

Dans le cadre de ladite enquête, l'avis du Conseil Municipal de Châteauponsac est requis.

Monsieur le Maire présente les éléments du dossier de demande d'autorisation environnementale et invite les membres du Conseil Municipal à émettre un avis sur le projet d'implantation du parc éolien sur la commune de déléguée de Saint-Symphorien-sur-Couze.

Le résultat du vote est le suivant :

Avis favorable(s) au projet d'implantation : 0

Avis défavorable(s) au projet d'implantation : 18

Abstention : 0

Le Conseil Municipal,

EMET UN AVIS DEFAVORABLE au projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de déléguée de Saint-Symphorien-sur-Couze.

A Châteauponsac le 28 juin 2023

Le Maire,

G. RUMEAU

